



SECRETARIAT GÉNÉRAL

Arrêté Municipal n°2816/2022 portant nomination de Madame Corinne
LAURENT en qualité de Délégué à la Protection des Données

Le Maire de Maisons-Alfort,

Vu le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données et notamment ses articles 37 à 39,

Vu la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés,

Vu le décret n°2019-536 du 29 mai 2019 pris pour l'application de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et plus particulièrement ses articles 82 et suivants,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 20 juin 2018 portant création des fonctions de Délégué à la Protection des Données,

Vu l'arrêté municipal n°2815/2022 du 25 mai 2022 mettant fin aux fonctions de Délégué à la Protection des Données de Madame Sophie REY,

Considérant la nécessité de nommer un Délégué à la Protection des Données,

Considérant que la désignation du Délégué à la Protection des Données fait l'objet d'une communication à la CNIL, conformément aux dispositions de l'article 37 du règlement général sur la protection des données personnelles,

ARRÊTE

Article 1

A compter du 15 juin 2022, Madame Corinne LAURENT née LANGUILLE, Attachée, Responsable du Service Archives-Documentation, est nommée Déléguée à la Protection des Données.

Article 2

Le présent arrêté sera notifié à l'intéressée et publié au recueil des actes administratifs de la Ville de Maisons-Alfort.

Article 3 – Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Madame la Préfète du Val-de-Marne
- Madame la Présidente de la CNIL

Fait à Maisons-Alfort, le 25 mai 2022



Marie France PARRAIN
Maire de Maisons-Alfort

Conseillère Départementale du Val-de-Marne

Accusé de réception en préfecture
094-219400462-20220525-ARR2816SG250522-AI
Date de télétransmission : 31/05/2022
Date de réception préfecture : 31/05/2022

Le 1er/06/22